

gnies à charte provinciale font volontairement des déclarations de leurs statistiques au département fédéral des assurances, de sorte que les chiffres de ces dernières années couvrent toute la situation. Comme indication de l'expansion du chiffre d'affaires des compagnies de prêt au Canada, il suffit de mentionner que les inventaires de toutes les compagnies donnaient un actif global de \$188,637,298 en 1922 et \$213,649,794 en 1931 bien qu'il y ait eu un léger déclin à \$206,950,770 en 1934. L'actif global administré par les compagnies fiduciaires a avancé de \$805,689,070 en 1922 à \$2,664,448,085 en 1934. Ce dernier chiffre comprend \$2,436,101,468 de "fonds de succession, et autres fonds en fiducie" (tableau 30).

Fonctions des compagnies de prêt.—L'objet essentiel des compagnies de prêt consiste à prêter des fonds sur première hypothèque, l'argent qu'elles mettent ainsi en circulation provenant tant des dépôts à elles confiés que de la vente au public d'actions ou d'obligations par elles émises. Quant aux compagnies de prêt possédant des chartes provinciales, la majorité d'entre elles se livrent dans les campagnes les plus prospères à des opérations telles que prêt, épargne et hypothèque.

Fonctions des compagnies fiduciaires.—Les compagnies fiduciaires remplissent le rôle d'exécuteurs testamentaires, de dépositaires et d'administrateurs nommés par testament ou autrement; elles sont constituées séquestres, soit par contrat de mariage, soit par autres dispositions; elles gèrent les biens et affaires des vivants; elles sont tutrices ou curatrices des mineurs et des incapables; elles sont les agents financiers des municipalités et des compagnies; elles peuvent être nommées syndics de faillite. Certaines compagnies reçoivent des dépôts de fonds, mais le prêt des fonds qu'elles détiennent en fiducie est strictement réglementé par la loi. Les chiffres du tableau 30 offrent un intérêt particulier pour ce qui concerne les compagnies fiduciaires, qui sont essentiellement des institutions provinciales en raison de la nature de leurs affaires; en effet, elles s'occupent surtout de l'homologation et de l'exécution des testaments, sous la juridiction exclusive des provinces.

30.—Résumé statistique des opérations des compagnies de prêt et de fiducie du Canada, au 31 décembre 1934.

COMPAGNIES DE PRÊT.

Élément.	Compagnies	Compagnies	Total.
	à charte provinciale.	à charte fédérale.	
	\$	\$	\$
Valeur comptable de l'actif.....	66,803,717	140,147,053	206,950,770
Passif envers le public.....	30,840,102	103,536,768	134,376,870
Capitalisation—			
Capital autorisé.....	56,589,929	59,150,000	115,739,929
Capital souscrit.....	25,834,885	26,719,600	52,554,485
Capital versé.....	22,739,776	19,373,841	42,113,617
Fonds de réserve et d'imprévu.....	12,415,915	15,800,582	28,216,497
Autre passif envers les actionnaires.....	709,984	1,424,763	2,128,747
Total du passif envers les actionnaires.....	35,859,675	36,599,186	72,458,861
Bénéfices nets réalisés pendant l'année.....	965,609	1,082,464	2,048,073

COMPAGNIES DE FIDUCIE.

Actif—			
Fonds des compagnies.....	63,046,911	15,901,219	78,948,130
Fonds garantis.....	117,747,430	31,651,057	149,398,487
Successions, dépôts et fonds des agences.....	2,205,871,185	230,230,283	2,436,101,468
Totaux.....	2,386,665,526	277,782,559	2,664,448,085
Capitalisation—			
Capital autorisé.....	67,452,600	20,650,000	88,102,600
Capital souscrit.....	30,371,238	12,109,670	42,480,908
Capital versé.....	27,821,557	10,652,618	38,474,175
Fonds de réserve et d'imprévu.....	18,298,383	3,746,260	22,044,643
Surplus non affecté.....	2,723,946	500,642	3,224,588
Bénéfices nets réalisés durant l'année.....	2,684,931	457,262	3,142,193